



## Synthèse des conditions facilitantes et des obstacles à l'accès, à l'intégration et au maintien des enfants vivant en contexte de pauvreté dans les services éducatifs à l'enfance de qualité



### Par :

Luce Bordeleau, DSP, CISSS de la Montérégie-Centre

### En collaboration avec :

Sabrina Bachellerie, Ministère de la Famille  
Claudia Beaudin, CPE et bureau coordonnateur L'Attrait Mignon

Annie Duthoy, CISSS de la Montérégie-Centre  
Victoire Giguère, Soutien à la coordination du Comité régional Opération Colibri

Carmen Salem, Garderie P'tits Rubis inc.

Octobre 2017

## Contexte

En 1997, le gouvernement du Québec, avec le lancement de sa politique familiale, décidait d'investir dans le développement de services de garde éducatifs à l'enfance (SGÉE). Le but était d'offrir un soutien universel aux familles et de favoriser le développement optimal de tous les enfants, notamment de ceux vivant en contexte de pauvreté, dans une perspective d'égalité des chances. Vingt ans plus tard, le réseau des SGÉE du Québec est cité en exemple par plusieurs. Cependant, il reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour rejoindre les enfants vivant en contexte de pauvreté qui fréquentent peu ces services. En effet, pour ces enfants de nombreux obstacles limitent encore l'accès (ex. : SGÉE trop éloigné de la résidence, pas de transport accessible, mécanismes d'accès complexes) et freinent l'intégration harmonieuse et le maintien à long terme en SGÉE (ex. : mécanismes d'accueil et d'intégration non adaptés aux besoins des enfants et de leurs parents, manque de formation du personnel éducateur).

À la demande du Comité régional Opération Colibri, la Direction de santé publique, en collaboration avec un comité de partenaires, a réalisé une synthèse sur les conditions facilitantes et les obstacles à l'accès, à l'intégration, et au maintien des enfants vivant en contexte de pauvreté dans les SGÉE de qualité. Cette synthèse ne constitue pas un relevé exhaustif de l'ensemble des facteurs, mais présente les principaux éléments impliqués.

Les conditions facilitantes et les obstacles sont présentés pour chacune des catégories de facteurs qui relèvent :

- des politiques publiques et des valeurs sociétales;
- de la communauté;
- du réseau des SGÉE;
- des parents.

Cette synthèse vise à susciter des échanges au niveau local menant à des actions permettant à la fois de diminuer les barrières, mais aussi de favoriser la mise en place de conditions facilitant l'accès, l'intégration et le maintien des tout-petits vivant en contexte de pauvreté dans des SGÉE de qualité ou dans les organismes qui désirent accueillir ces enfants et leurs parents. Ces travaux s'inscrivent dans la perspective de favoriser l'égalité des chances et de contribuer à atténuer les inégalités sociales de santé.

**Le Comité régional Opération Colibri a pour mission de** mobiliser les instances de concertation régionales pertinentes dans une perspective de promotion-prévention visant à favoriser le développement global et optimal des tout-petits, ainsi qu'à soutenir leurs parents et à améliorer les conditions de vie dans lesquelles vivent les familles.

**Ses mandats sont :**

- Faciliter l'échange et favoriser la cohérence et la complémentarité des actions entre chaque réseau et aux différents paliers (régional et local);
- Soutenir la diffusion et l'appropriation des connaissances et des pratiques efficaces et prometteuses sur le développement des enfants par les divers acteurs œuvrant auprès des enfants et de leur famille;
- Contribuer à répondre aux besoins et préoccupations des communautés locales.

## Conditions facilitantes et obstacles à l'accès, à l'intégration et au maintien des enfants vivant en contexte de pauvreté dans les services éducatifs à l'enfance (SGÉE) de qualité

### Constats

- Il existe un consensus international sur le rôle primordial des premières années de vie sur le développement, la santé et le bien-être tout au long de la vie d'un individu. Les expériences vécues pendant cette période vont déterminer l'architecture du cerveau et poser les bases du bien-être émotionnel, de la santé physique, des compétences sociales et des habiletés cognitives et motrices d'une personne. Ces fondements construits au cours de la petite enfance sont déterminants pour la santé et le bien-être ultérieur d'un individu.
- Bien que les parents exercent la plus grande influence sur le développement de leur enfant, les soins et les services éducatifs prodigués par d'autres personnes que les parents dans la communauté peuvent avoir également un impact significatif sur la trajectoire développementale du tout-petit.
- Les SGÉE de qualité exercent une influence positive sur le développement de l'enfant (développement cognitif, langagier, affectif, socio-émotionnel et moteur des enfants) ainsi que sur sa réussite éducative ultérieure, et ce, particulièrement pour les enfants vivant en contexte de pauvreté. Ces effets bénéfiques s'observent notamment au cours de la scolarisation des enfants.
- Une condition essentielle pour obtenir un impact positif sur le développement des enfants vivant en contexte de pauvreté : la **QUALITÉ** des services offerts.
  - D'autres facteurs exercent aussi une influence : **l'âge** où l'enfant commence la fréquentation du SGÉE, **le nombre d'heures** par semaine et **la durée** de fréquentation. Plus l'enfant vivant en contexte de pauvreté fréquente un SGÉE de qualité tôt dans son développement, qu'il est inscrit à temps complet et sur une plus longue période, plus les effets positifs sur son développement seront importants.
- Les enfants vivant en contexte de pauvreté fréquentent plus tardivement et en plus faible proportion les services de garde éducatifs à l'enfance. Pour rejoindre ces familles, il s'avère essentiel que les SGÉE développent une approche familiale et des mécanismes d'accueil et de soutien adaptés aux besoins des enfants et des parents vivant en contexte de pauvreté.
- La période de la petite enfance est celle où le taux de rendement sur les investissements est le plus rentable pour une société. Investir au cours de cette période est donc très avantageux tant économiquement que socialement.
- Il est essentiel d'assurer à TOUS les tout-petits un bon départ.

## CONDITIONS FACILITANTES

## OBSTACLES

### Facteurs qui relèvent des politiques publiques et des valeurs sociétales

#### ***Un choix sociétal***

- Un gouvernement qui positionne les SGÉE comme première étape du continuum éducatif de la petite enfance jusqu'à l'université favorise l'intégration de TOUS les enfants en SGÉE, et ce, peu importe que leur parent travaille ou non. Les gouvernements qui font ce choix considèrent comme prioritaire l'investissement en petite enfance et reconnaissent clairement l'importance des premières années de vie.

#### ***Le coût des SGÉE***

- La gratuité pour l'utilisation des SGÉE à temps partiel pour les familles recevant des prestations de l'aide sociale sur recommandation des services sociaux est un facteur facilitant l'accès aux SGÉE<sup>1</sup>. La gratuité pour une participation à temps complet dans un SGÉE de qualité pour les enfants vivant en contexte de pauvreté est cependant à privilégier puisque les études démontrent l'impact positif d'une plus grande intensité de services pour ces enfants.
- La gratuité pour tous les enfants favoriserait l'universalité et l'accès équitable aux SGÉE pour tous les enfants, notamment pour ceux vivant en contexte de pauvreté.



#### ***Un choix sociétal***

- Lorsque les SGÉE sont principalement considérés comme une mesure de conciliation travail-famille, les parents qui reçoivent de l'aide sociale peuvent ne pas se sentir justifiés d'inscrire leur enfant à un SGÉE. Ces parents peuvent avoir l'impression de prendre une place qui revient prioritairement aux parents qui ont un emploi ou qui sont aux études.

#### ***Le coût des SGÉE***

- Pour les familles vivant en contexte de pauvreté, même le tarif à 7,75 \$ par jour peut être considéré comme trop élevé.
- Pour les familles sur l'aide sociale, la gratuité seulement pour le temps partiel et non pour le temps plein peut constituer un obstacle à leur participation.

#### ***La disponibilité des places et les mécanismes d'accès***

- Il semble exister un moins grand nombre de services éducatifs subventionnés dans les quartiers défavorisés. De plus, il y aurait un manque de places gratuites à temps partiel (c.-à-d. référées par les CISSS) et les places disponibles ne répondent pas toujours aux besoins des familles (ex. : en fonction de l'âge de l'enfant, peu de places pour les enfants de moins d'un an).
- La proportion de places subventionnées par 100 enfants est moins élevée dans les quartiers défavorisés. Par ailleurs, lorsqu'il y a une pénurie de places subventionnées dans un quartier, les familles vivant en contexte de pauvreté sont souvent celles qui sont le plus désavantagées.

<sup>1</sup> Ministère de la Famille : Le parent d'un enfant âgé de moins de 5 ans, qui reçoit une prestation du Programme d'aide sociale ou du Programme de solidarité sociale, est admissible à la gratuité pour l'équivalent de deux journées et demie de garde ou à de cinq demi-journées. Cette période peut être plus longue sur la recommandation d'un CISSS.

CONDITIONS FACILITANTES	OBSTACLES
<b>Facteurs qui relèvent de la communauté</b>	
<p><b>La diffusion de l'information</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une bonne diffusion de l'information pour rejoindre les parents vivant en contexte de pauvreté favorise l'utilisation des SGÉE (ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, services du réseau de la santé et des services sociaux, organismes communautaires, municipalités, etc.).</li> </ul> <p><b>L'accessibilité géographique des SGÉE de qualité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La disponibilité de places en SGÉE de qualité à proximité des milieux de vie est déterminante (accessibilité à pied ou transport accessible).</li> </ul> <p><b>La cohésion et la complémentarité des services entre les acteurs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La présence de mécanismes de collaboration et de continuité entre les SGÉE et les partenaires de la communauté favorise la continuité et la complémentarité des services nécessaires à l'intégration des enfants vivant en contexte de pauvreté en SGÉE (milieu de la santé, communautaire et de l'éducation, etc.). À titre d'exemple : protocoles d'entente CISSS-SGÉE, mécanismes de référence, collaboration entre le CLSC et le SGÉE pour les enfants référés exigeant un soutien particulier, entente entre une halte-garderie d'un organisme communautaire et un CPE pour accompagner les familles qui utilisent la halte-garderie vers l'intégration de leur enfant en CPE<sup>2</sup>, l'accompagnement des parents par les partenaires de la communauté vers les SGÉE.</li> <li>• Bonne cohésion et complémentarité entre tous les acteurs concernés par la petite enfance (milieux des SGÉE, de la santé, de l'éducation, communautaire et municipal).</li> </ul>	<p><b>La diffusion de l'information</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les parents qui vivent en contexte de pauvreté sont moins bien informés des services existants (l'information ne les rejoint pas, parents faibles lecteurs, etc.) et du processus à suivre pour inscrire leur enfant à un SGÉE. Par ailleurs, ces familles semblent moins utiliser les sites Internet pour obtenir des informations sur les SGÉE.</li> <li>• Ce ne sont pas tous les parents vivant en contexte de pauvreté et éligible à la gratuité pour l'utilisation à temps partiel qui sont rejoints par les CLSC. Puisqu'ils n'ont pas l'information, ils ne peuvent donc pas profiter de ce service.</li> </ul> <p><b>L'accessibilité géographique des SGÉE de qualité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La non-proximité du domicile des SGÉE de qualité constitue un obstacle important à leur utilisation (ex. : trop éloigné de la résidence, pas de transport accessible, trop compliqué pour s'y rendre).</li> </ul> <p><b>La cohésion et la complémentarité des services entre les acteurs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les SGÉE mentionnent recevoir peu de soutien du réseau de la santé lorsque les enfants référés par les protocoles d'entente présentent des défis particuliers.</li> </ul> 

<sup>2</sup> Une halte-garderie offerte par un organisme communautaire peut être perçue comme moins menaçante par certains parents vivant en contexte de pauvreté.

## CONDITIONS FACILITANTES

## OBSTACLES

### Facteurs qui relèvent du réseau des services de garde éducatifs à l'enfance

#### ***Les mécanismes d'accès***

- La disponibilité de places en SGÉE de qualité pour tous les groupes d'âge, de la pouponnière jusqu'à 5 ans, est une condition facilitante.

#### ***La mixité socioéconomique***

- La mixité socioéconomique constitue un atout pour les enfants vivant en contexte de pauvreté, car elle favorise l'ouverture aux enfants de toutes provenances (ouverture à la diversité), et reflète la volonté du SGÉE de s'adapter aux besoins spécifiques des enfants, et ce, sans égard à leurs croyances, leur handicap, leur ethnie ou leur contexte socioéconomique.

#### ***Les conditions organisationnelles***

- La disponibilité de places réservées pour les familles vivant en contexte de pauvreté est essentielle.
- La présence de mécanismes d'accueil et de soutien adaptés aux besoins des parents vivant en contexte de pauvreté constitue une condition facilitante à l'intégration et au maintien des enfants en SGÉE (ex. : perception d'être accueilli et non jugé par le personnel, désamorcer les craintes des parents, confirmer le bien-fondé de leur décision, approche familiale, etc.).
- La mise en place de conditions organisationnelles qui favorisent l'accueil des enfants vivant en contexte de pauvreté est indispensable (ex. : formation et soutien des éducateurs, mécanismes d'accueil adaptés, approche familiale).



#### ***Les mécanismes d'accès***

- Le manque de places est un obstacle majeur pour l'accès aux SGÉE de qualité notamment pour les familles vivant en contexte de pauvreté. Le manque de places semble important notamment pour les enfants de moins d'un an et pour ceux de 12 à 18 mois.
- Les familles vivant en contexte de pauvreté peuvent considérer les mécanismes d'accès complexes et hors de leur portée. Par exemple : le guichet unique nécessite des démarches complexes et implique d'inscrire l'enfant longtemps à l'avance. Les formulaires à remplir peuvent être complexes pour des parents faibles lecteurs. L'exigence d'avoir le certificat de naissance de l'enfant pour l'inscription au guichet unique peut constituer un obstacle puisqu'il occasionne des frais et un délai supplémentaires pour les parents, etc.
- La liste d'attente informatisée ne permet pas aux gestionnaires des SGÉE d'identifier les enfants vivant en contexte de pauvreté afin de les prioriser.

#### ***Les modalités de l'offre de services***

- Il existe peu de places à temps partiel et peu de services adaptés aux horaires variables, imprévisibles ou atypiques de travail. Comme les familles vivant en contexte de pauvreté ont souvent des emplois aux conditions précaires (horaires changeants, date de retour au travail incertaine après l'accouchement, etc.), leurs besoins en SGÉE sont moins bien comblés.

## CONDITIONS FACILITANTES

## OBSTACLES

### Facteurs qui relèvent du réseau des services de garde éducatifs à l'enfance

#### **La qualité des SGÉE**

- La qualité des services éducatifs est déterminante pour tous les enfants afin de favoriser leur développement optimal, mais elle l'est encore plus pour les enfants vivant en contexte de pauvreté confrontés à davantage de facteurs de risque pour leur développement. La qualité est déterminante, notamment pour favoriser l'intégration harmonieuse et le maintien des enfants en SGÉE.
- La qualité des SGÉE s'observe et s'évalue par le biais des deux dimensions suivantes : la *qualité des processus* et la *qualité structurelle*.

Mettre en place des mesures qui assurent la **qualité des processus**, c'est-à-dire les différentes composantes associées :

- **Aux interactions** entre le personnel et les enfants ainsi qu'aux interactions avec leurs parents (ex. : soutien émotionnel de l'enfant, interactions chaleureuses et non jugeantes entre le personnel et les parents).  
La **qualité des interactions** est **une des dimensions les plus déterminantes** pour le bien-être, le développement et la réussite éducative ultérieurs de l'enfant.
- **À l'aménagement des lieux** (ex. : aménagement qui tient compte des besoins et intérêts des enfants, transition en douceur).
- **Au programme d'activité** (ex. : équilibre entre les activités motrices énergiques et celles moins énergiques : cognitives, langagières, affectives et socio-émotionnelles).

Mettre en place des mesures qui assurent la **qualité structurelle**, c'est-à-dire les conditions qui soutiennent la qualité des processus (ex. : ratio adulte-enfant, formation initiale du personnel et formation continue, conditions de travail des éducateurs, lois et réglementation concernant les normes éducatives).

#### **La qualité des SGÉE**

- La faible qualité d'un SGÉE peut constituer un facteur de risque supplémentaire pour les enfants vivant en contexte de pauvreté qui souvent cumulent déjà plusieurs facteurs de risque.
- Les interactions entre les éducateurs et les parents : les parents vivant en contexte de pauvreté peuvent être moins à l'aise de mentionner à l'éducatrice les difficultés vécues avec leur enfant à la maison ou encore à nommer certaines insatisfactions concernant le milieu de garde, de crainte d'être jugé comme un mauvais parent.



## CONDITIONS FACILITANTES

## OBSTACLES

### Facteurs qui relèvent des parents

#### *L'organisation de la vie quotidienne*

- L'intégration de son enfant dans un SGÉE implique de la part des parents une bonne capacité à organiser leur vie quotidienne (ex. : se lever, déjeuner, s'habiller, se déplacer, préparer l'enfant pour qu'il arrive à l'heure).

#### *Les croyances et valeurs parentales*

Certaines croyances et connaissances parentales sont **favorables** à l'intégration de l'enfant en SGÉE :

- Les parents qui perçoivent les bienfaits de l'intégration de leur enfant en SGÉE (ex. : la croyance que le SGÉE prépare bien leur enfant à l'école, la fréquentation d'un SGÉE favorise le développement de l'enfant et la relation parent-enfant).
- Les parents qui constatent un retard de développement chez leur enfant et qui croient que le SGÉE pourra l'aider à combler ce retard.

#### *Un projet à réaliser*

- Les parents qui vivent en contexte de pauvreté et qui ont un projet de retour au travail ou aux études perçoivent plus favorablement les SGÉE et utilisent davantage ces services.



#### *L'organisation de la vie quotidienne*

- Les familles vivant en contexte de pauvreté peuvent éprouver plus de difficultés à structurer leurs activités quotidiennes et à se conformer aux horaires des SGÉE (ex. : arriver avant 9 h le matin).

#### *Les croyances et valeurs parentales*

Certaines croyances sont **défavorables** à l'intégration en SGÉE :

- Certains parents peuvent craindre que le service éducatif ait un impact négatif sur l'enfant et sur leur rôle parental (ex. : la croyance que le SGÉE diminue l'autorité des parents, la crainte que les comportements de l'enfant soient perçus comme le reflet de leur incompétence parentale ou encore que leur enfant aime davantage leur éducatrice qu'eux-mêmes).
- Certains parents peuvent considérer le SGÉE comme une mesure de contrôle social ou de jugement de leurs capacités parentales pouvant engendrer un risque de référence vers la protection de la jeunesse.
- Comparativement aux familles mieux nanties, une plus grande proportion de familles vivant en contexte de pauvreté souhaite demeurer à la maison avec leur enfant, car leur rôle de parent constitue une grande source de valorisation personnelle. Inscrire leur enfant dans un SGÉE peut alors être perçu comme dévalorisant ou comme le désaveu de leurs capacités parentales.
- Certains parents peuvent également craindre que leur enfant entre en contact avec des adultes qui ne partagent pas les mêmes valeurs qu'eux.
- Parce qu'ils n'ont pas d'emploi, certains parents peuvent croire qu'il n'est pas légitime d'inscrire leur enfant dans un SGÉE. Selon ces familles, les places en SGÉE doivent servir prioritairement aux parents qui travaillent.

## Des projets inspirants

### Petite enfance, grande importance :

*Ce projet vise à offrir aux enfants de 80 CPE en contexte de pauvreté un environnement éducatif stimulant et à créer un climat favorable au développement d'une relation de coéducation avec leurs parents et à les soutenir dans leur rôle parental.*

<http://www.aqcpe.com/content/uploads/2016/05/teaser-peggi.pdf>

Lavoie, M., & Leboeuf, M. (2009). *Pour aller plus loin... Réfléchir et agir ensemble pour grandir*. Le projet Grandir ensemble. Regroupement des centres de la petite enfance des régions de Québec et Chaudière-Appalaches, de la Côte-Nord, de l'Est-du-Québec et du Saguenay-Lac-Saint-Jean

*Ce guide a été conçu dans le cadre du projet Grandir ensemble. Il vise à soutenir les centres de la petite enfance (CPE) et les bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial (BC) qui décident de relever le défi de rendre accessible des SGÉE de qualité pour les enfants vivant en contexte de pauvreté. Ce guide propose une démarche pour élaborer un plan d'action spécifique à l'intervention en contexte de pauvreté.*

[http://www.rcpeqc.org/files/file/FLAC\\_REFLECHIR\\_AGIR\\_v5.pdf](http://www.rcpeqc.org/files/file/FLAC_REFLECHIR_AGIR_v5.pdf)



## Références

- Bigras, N., Gingras, L., et Guay, D. (2011). *Utilisation et préférences des familles quant à la garde régulière de leurs jeunes enfants selon l'indice de défavorisation*. Québec, Institut de la statistique du Québec. Repéré à <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/education/milieu-garde/utilisation-indice-defavorisation.html>
- Bigras, N., et Lemay, L. (2013). *Petite enfance, service de garde éducatif et développement des enfants, état des connaissances*. Montréal, communication présentée dans le cadre des conférences Institut Santé et Société de l'Université du Québec.
- Bigras, N., Lemay, L., Brunson, L., Charron, A., Lehrer, J., et Cantin, G. (2015). *Optimiser des services de garde éducatifs de qualité: regards sur la recherche et recommandations pour les politiques. Mémoire portant sur le projet de loi 27 sur l'optimisation des services de garde éducatifs à l'enfance subventionnés*. Québec, Commission parlementaire, Assemblée Nationale du Québec. Repéré à [http://www.google.ca/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&ved=0ahUKewiGrS7MhfHOAhWBC8AKHYxqBogQFggeMAA&url=http%3A%2F%2Fwww.assnat.qc.ca%2FMedia%2FProcess.aspx%3FMediaId%3DANQ.Vigie.Bll.DocumentGenerique\\_91833%26process%3DDefault%26token%3DZyMoxNwUn8ikQ%2BTRKYwPCjWrKwg%2Bvlv9rjij7p3xLGTZDmLVSmJLoqe%2FvG7%2FYWzz&usq=AFQjCNFyY7TtcdM7VnzdOP4SJxzWK50f\\_A](http://www.google.ca/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&ved=0ahUKewiGrS7MhfHOAhWBC8AKHYxqBogQFggeMAA&url=http%3A%2F%2Fwww.assnat.qc.ca%2FMedia%2FProcess.aspx%3FMediaId%3DANQ.Vigie.Bll.DocumentGenerique_91833%26process%3DDefault%26token%3DZyMoxNwUn8ikQ%2BTRKYwPCjWrKwg%2Bvlv9rjij7p3xLGTZDmLVSmJLoqe%2FvG7%2FYWzz&usq=AFQjCNFyY7TtcdM7VnzdOP4SJxzWK50f_A)
- Binet, L. (2003). *L'accessibilité aux centres de la petite enfance: Le point de vue des parents sans emploi et en situation de pauvreté*. Beauport: Direction de santé publique, Régie régionale de la santé et des services sociaux de Québec. Repéré à <http://www.ciuss-capitalenationale.gouv.qc.ca/expertise-et-partenariat/publications/accessibilite-aux-centres-de-la-petite-enfance-le-point-de-vue>
- Cantin, G., Bouchard, C., et Bigras, N. (2012). « Les facteurs prédisposants à la réussite éducative dès la petite enfance ». *Revue des Sciences de l'Éducation*, 38(3), 469-507.
- CONSEIL CANADIEN SUR L'APPRENTISSAGE (2006). *Pourquoi les services de garde de haute qualité sont-ils essentiels? Le lien entre les services de garde de haute qualité et l'apprentissage chez les jeunes enfants*. CCA, Carnet du savoir. Repéré à <http://www.enfant-encyclopedie.com/sites/default/files/docs/suggestions/services-de-garde-haute-qualite.pdf>
- CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION (2012). *Mieux accueillir et éduquer les enfants d'âge préscolaire, une triple question d'accès, de qualité et de continuité des services*. Québec, Commission de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire (CEPEP), Gouvernement du Québec. Repéré à <https://www.cse.gouv.qc.ca/fichiers/documents/publications/Avis/50-0477.pdf>
- Desjardins, M., Landry, P., Lebon, A., Lavoie-Isebaert, A., et Venne, M. (2017). *Pour continuer à grandir. Rapport de la Commission sur l'éducation à la petite enfance*. Montréal: Institut du Nouveau Monde. Repéré à [http://inm.qc.ca/commissionpetiteenfance/rapport\\_cpe.pdf](http://inm.qc.ca/commissionpetiteenfance/rapport_cpe.pdf)
- Duguay, I. (2012). *L'accès, l'intégration et le maintien des enfants dans un service de garde, dont les enfants vivent en contexte de vulnérabilité, dans le cadre du protocole entre les CSSS et les CPE*. Document inédit. Longueuil, Direction de santé publique de la Montérégie.
- Giguère, C., et Desrosiers, H. (2010). Les milieux de garde de la naissance à 8 ans : utilisation et effets sur le développement des enfants *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2010) – De la naissance à 8 ans*. Québec, Institut de la statistique du Québec, vol. 5, fascicule 1.
- Gingras, L., Lavoie, A., et Audet, N. (2015a). *Enquête québécoise sur la qualité des services de garde éducatifs – Grandir en qualité 2014. Qualité des services de garde éducatifs dans les centres de la petite enfance*. Québec, Institut de la statistique du Québec, tome 2, 212 p. Repéré à <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/education/milieu-garde/grandir2014-tome2.pdf>

- Gingras, L., Lavoie, A., et Audet, N. (2015b). *Enquête québécoise sur la qualité des services de garde éducatifs – Grandir en qualité 2014. Qualité des services de garde éducatifs dans les garderies non subventionnées*. Québec, Institut de la statistique du Québec, tome 3, 157 p.  
Repéré à <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/education/milieu-garde/grandir2014-tome3.pdf>
- Laurin, I., Guay, D., Bigras, N., et Fournier, M. (2015). *Quel est l'effet de la fréquentation d'un service éducatif sur le développement de l'enfant à la maternelle selon le statut socioéconomique ? Fascicule 2*. Montréal, Direction de santé publique, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal. Repéré à [https://publications.santemontreal.qc.ca/uploads/tx\\_asssmpublications/978-2-89673-475-7\\_03.pdf](https://publications.santemontreal.qc.ca/uploads/tx_asssmpublications/978-2-89673-475-7_03.pdf)
- Laurin, I., Guay, D., Fournier, M., Bigras, N., et Solis, A. (2015). La fréquentation d'un service éducatif préscolaire : un facteur de protection pour le développement des enfants de familles à faible revenu? *Canadian Journal of Public Health*, 106(7), eS14-eS20.  
doi:10.17269/CJPH.106.4825
- Poissant, J., et Gamache, L. (2016). *Analyse contextualisée sur le développement des enfants à la maternelle*. Direction du développement des individus et des communautés, Institut national de santé publique du Québec. Repéré à <https://www.inspq.qc.ca/publications/2124>
- Raynault, M.-F. et Côté, D. (2014). *Services de garde et clientèles vulnérables. Synthèse des connaissances sur l'accessibilité et l'utilisation des services de garde : leçons pour le Québec*. Montréal, Rapport de recherche présenté au Ministère de la Famille du Québec. Centre de recherche Léa-Roback sur les inégalités sociales de santé de Montréal.

